



## AVIS DONNÉ AUX INTÉRESSÉS DE LA MRC DE BÉCANCOUR

**AVIS** est donné par la soussignée Valérie Le Jeune, directrice du greffe et des finances, de la MRC de Bécancour, que le conseil des maires, lors d'une séance ultérieure, adoptera le règlement #424, intitulé règlement administratif de régie interne en matière de transport adapté et de transport collectif.

Le présent règlement a comme objectif d'établir les règles applicables à l'organisation, à l'admission, à l'utilisation, à la tarification, aux obligations des usagers et des transporteurs, aux sanctions, ainsi qu'aux modalités de suspension et de service à la clientèle des services de transport adapté et de transport collectif desservant le territoire de la MRC et exploités par Transport des personnes de la MRC de Bécancour (TPMRCB).

**Donné à Bécancour, ce 19 mars 2026**

Valérie Le Jeune  
Directrice du greffe et des finances  
MRC de Bécancour